



2018-04-13
Domaine n°7 – 7.1-712-7121
Finances locales

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 4 avril 2018	L'an deux mille dix-huit. Le neuf avril à vingt et une heures. Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre YVROUD, Maire.
Date d'affichage 4 avril 2018	<u>En exercice</u> : 23 <u>Etaient présents</u> :
Nombre de Conseillers En exercice : 23 Présents : 17 Absents : 6 Votants : 22	M. Pierre YVROUD, M. Bernard WATREMEZ, Mme Françoise FILIPPI, M. Jean-Pierre BONNARDEL, M. Michel PIERSON, Mme Michèle ILBERT, Mme Sylvie COUDRE, M. Jean-Louis BIANCO, M. Florent REGUILLO-LARA, M. Olivier TOURNAFOND, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Françoise PARDO, Mme Ursula POITTEVIN DE LA FREGONNIERE, M. Jean-Louis LAFAYE, Mme Marie-Catherine BAILLY-COMTE, M. Jérôme AGISSON, Madame Anna OLLIVIER. <u>Absents ayant donné pouvoir</u> : M. Alain SARTORI a donné pouvoir à Mme Françoise FILIPPI. M. Patrick PICARD a donné pouvoir à M. Michel PIERSON. Mme Pascale MEURET a donné pouvoir à M. Bernard WATREMEZ. Mme Zahra CHARRIER a donné pouvoir à Mme Michèle ILBERT. M. Morgan EVENAT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BONNARDEL. <u>Absente excusée</u> : Mme Dominique STOLTZ Mme Ursula POITTEVIN DE LA FREGONNIERE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Budget primitif 2018 de la commune

Le Conseil municipal,

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.234362 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;
- VU l'instruction M14 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget ;
- VU la délibération du Conseil municipal n°1 du 9 avril 2018 relative au compte administratif 2017 ;
- VU la délibération du Conseil municipal n°3 du 9 avril 2018 relative à l'affectation du résultat ;
- AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, Monsieur PIERSON, Adjoint au Maire chargé des finances et des affaires juridiques ;
- Sur proposition de la Commission des finances et des affaires juridiques ;

Après en avoir délibéré,

- VOTE le budget primitif de l'exercice 2018 :

- section de fonctionnement :	4 732 712,37 €
- section d'investissement :	2 759 214,94 €

- au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

- section de fonctionnement :	4 732 712,37 €
-------------------------------	----------------

Recettes :

- chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté » = 625 317,92 € à l'unanimité,
- chapitre 013 « atténuations de charges » = 50 092,00 € à l'unanimité,
- chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » = 5 000,00 € à l'unanimité,
- chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » = 484 670,00 € à l'unanimité,
- chapitre 73 « impôts et taxes » = 2 828 586,00 € à l'unanimité,
- chapitre 74 « dotations et participations » = 664 964,00 € à l'unanimité,
- chapitre 75 « autres produits de gestion courante » = 65 000,00 € à l'unanimité,
- chapitre 76 « produits financiers » = 2,45 € à l'unanimité,
- chapitre 77 « produits exceptionnels » = 9 080,00 € à l'unanimité,

Dépenses :

- chapitre 011 « charges à caractère général » = 1 333 750,77 € : 4 abstentions (Mesdames BAILLY-COMTE et OLLIVIER et Messieurs LAFAYE et AGISSON),
- chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » = 2 512 068,00 € à l'unanimité,
- chapitre 014 « atténuation de produits » = 47 137,00 € à l'unanimité,
- chapitre 022 « dépenses imprévues » = 51 711,00 € : 4 abstentions (Mesdames BAILLY-COMTE et OLLIVIER et Messieurs LAFAYE et AGISSON),
- chapitre 023 « virement à la section d'investissement » = 300 000,00 € à l'unanimité,
- chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » = 171 968,00 € à l'unanimité,

- chapitre 65 « autres charges de gestion courante » = 290 290,00 € **à l'unanimité**,
pas part au vote Mesdames FILIPPI et JEAMMET et Messieurs BLANCO, PICARD et SARTORI,
- chapitre 66 « charges financières » = 20 187,60 € **à l'unanimité**,
- chapitre 67 « charges exceptionnelles » = 5 600,00 € **à l'unanimité**,

- section d'investissement : 2 759 214,94 €

Recettes :

- chapitre 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » = 1 221 696,94 € **à l'unanimité**,
- chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » = 300 000,00 € **à l'unanimité**,
- chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » = 171 968,00 € **à l'unanimité**,
- chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » = 115 317,00 € **à l'unanimité**,
- chapitre 13 « subventions d'investissement » = 950 233,00 € **à l'unanimité**,

Dépenses :

- chapitre 020 « dépenses imprévues » = 50 000,00 € : **4 abstentions** (Mesdames BAILLY-COMTE et OLLIVIER et Messieurs LAFAYE et AGISSON),
- chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » = 5 000,00 € **à l'unanimité**,
- chapitre 16 « emprunt et dettes assimilées » = 99 672,28 € **à l'unanimité**,
- chapitre 20 « immobilisations incorporelles » = 50 392,40 € **à l'unanimité**,
- chapitre 204 « subventions d'équipements versées » = 33 695,00 € **à l'unanimité**,
- chapitre 21 « immobilisations corporelles » = 668 897,20 € **à l'unanimité**,
- chapitre 23 « immobilisations en cours » = 1 851 558,06 € **à l'unanimité**,

- *DIT* que le budget primitif de l'exercice 2018 est dressé par nature.

Ont signé au registre, les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
délivré en Mairie de La Rochette

le
Le Maire

Pierre YVROUD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune - MAIRIE DE LA ROCHETTE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21770389100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MELUN VAL DE SEINE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : MAIRIE DE LA ROCHETTE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
E - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements dormés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77389	MAIRIE DE LA ROCHETTE MAIRIE DE LA ROCHETTE	
---------------------	--	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3419
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	22
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 246,99	743
2	Produit des impositions directes/population	572,14	369
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	968,10	899
4	Dépenses d'équipement brut/population	763,21	263
5	Encours de dette/population	387,75	697
6	DGF/population	84,30	162
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la Direction générale des collectivités locales ou de la Direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année disponible.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants .

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du)

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 732 712,37	4 107 394,45
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	625 317,92
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 732 712,37	4 732 712,37

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 489 461,22	1 312 644,00
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 289 753,72	224 874,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	1 221 696,94
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 759 214,94	2 759 214,94

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 491 927,31	7 491 927,31

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 275 480,00	0,00	1 333 750,77	1 333 750,77	1 333 750,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 502 640,00	0,00	2 512 068,00	2 512 068,00	2 512 068,00
014	Atténuations de produits	34 000,00	0,00	47 137,00	47 137,00	47 137,00
66	Autres charges de gestion courante	281 502,00	0,00	290 290,00	290 290,00	290 290,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 083 622,00	0,00	4 183 245,77	4 183 245,77	4 183 245,77
66	Charges financières	14 307,65	0,00	20 187,60	20 187,60	20 187,60
67	Charges exceptionnelles	9 737,66	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues	0,00		51 711,00	51 711,00	51 711,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 117 667,31	0,00	4 260 744,37	4 260 744,37	4 260 744,37
023	Virement à la section d'investissement (5)	330 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	178 532,69		171 968,00	171 968,00	171 968,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		508 532,69		471 968,00	471 968,00	471 968,00
TOTAL		4 626 200,00	0,00	4 732 712,37	4 732 712,37	4 732 712,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 712,37
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	71 480,33	0,00	50 092,00	50 092,00	50 092,00
70	Produits services, domaine et ventes div	458 520,00	0,00	484 670,00	484 670,00	484 670,00
73	Impôts et taxes	2 710 824,90	0,00	2 828 586,00	2 828 586,00	2 828 586,00
74	Dotations et participations	742 629,00	0,00	664 964,00	664 964,00	664 964,00
75	Autres produits de gestion courante	65 700,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 049 154,23	0,00	4 093 312,00	4 093 312,00	4 093 312,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	2,45	2,45	2,45
77	Produits exceptionnels	6 800,00	0,00	9 080,00	9 080,00	9 080,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 055 959,23	0,00	4 102 394,45	4 102 394,45	4 102 394,45
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	9 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		4 064 959,23	0,00	4 107 394,45	4 107 394,45	4 107 394,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	626 317,92
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 712,37
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	466 968,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 050,00	42 296,40	8 096,00	8 096,00	50 392,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	33 695,00	33 695,00	33 695,00
21	Immobilisations corporelles	546 432,67	96 415,20	572 482,00	572 482,00	668 897,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 003 658,06	1 151 042,12	700 515,94	700 515,94	1 851 558,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 556 138,73	1 289 753,72	1 314 788,94	1 314 788,94	2 604 542,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 835,75	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 636,80	0,00	99 672,28	99 672,28	99 672,28
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	73 471,55	0,00	149 672,28	149 672,28	149 672,28
46...	Total des opé pour compte de tiers (8)	7 704,87	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 637 315,15	1 289 753,72	1 464 461,22	1 464 461,22	2 754 214,94
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	9 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL	1 646 315,15	1 289 753,72	1 469 461,22	1 469 461,22	2 759 214,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 759 214,94
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	380 340,90	224 874,00	725 359,00	725 359,00	950 233,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 704,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	388 045,77	224 874,00	725 359,00	725 359,00	950 233,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	135 305,85	0,00	115 317,00	115 317,00	115 317,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	135 805,85	0,00	115 317,00	115 317,00	115 317,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de transmission : 10/04/2018
Date de réception en préfecture : 14/04/2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote (3)	(= RAR + vote)
46...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	7 704,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		531 556,49	224 874,00	840 676,00	840 676,00	1 065 550,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	330 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Operat* ordre transfert entre sections (4)	178 532,69		171 968,00	171 968,00	171 968,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		508 532,69		471 968,00	471 968,00	471 968,00
TOTAL		1 040 089,18	224 874,00	1 312 644,00	1 312 644,00	1 537 518,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 221 896,94
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 759 214,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	466 968,00
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 333 750,77		1 333 750,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 512 068,00		2 512 068,00
014	Atténuations de produits	47 137,00		47 137,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	290 290,00		290 290,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 187,60	0,00	20 187,60
67	Charges exceptionnelles	5 600,00	0,00	5 600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	171 968,00	171 968,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	51 711,00		51 711,00
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 260 744,37	471 968,00	4 732 712,37

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****4 732 712,37**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 672,28	0,00	99 672,28
18	Compte de liaison affectat° (EA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	50 392,40	0,00	50 392,40
204	Subventions d'équipement versées	33 695,00	0,00	33 695,00
21	Immobilisations corporelles (6)	668 897,20	5 000,00	673 897,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 851 558,06	0,00	1 851 558,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		2 754 214,94	5 000,00	2 759 214,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****2 759 214,94**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 092,00		50 092,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	484 670,00		484 670,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	2 828 586,00		2 828 586,00
74	Dotations et participations	664 964,00		664 964,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00	0,00	65 000,00
76	Produits financiers	2,45	0,00	2,45
77	Produits exceptionnels	9 080,00	0,00	9 080,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 102 394,45	5 000,00	4 107 394,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**625 317,92**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 732 712,37**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 317,00	0,00	115 317,00
13	Subventions d'investissement	950 233,00	0,00	950 233,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		171 968,00	171 968,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 065 550,00	471 968,00	1 537 518,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**1 221 696,94**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 759 214,94**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 275 480,00	1 333 750,77	1 333 750,77
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	16 216,00	19 757,00	19 757,00
60611	Eau et assainissement	27 500,00	27 500,00	27 500,00
60612	Energie - Electricite	113 000,00	115 000,00	115 000,00
60613	Chauffage urbain	59 000,00	59 000,00	59 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	15 500,00	15 500,00
60622	Carburants	10 700,00	11 320,00	11 320,00
60623	Alimentation	17 580,00	18 600,00	18 600,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 150,00	16 858,00	16 858,00
60633	Fournitures de voirie	8 250,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	10 300,00	8 050,00	8 050,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	7 981,00	7 981,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	17 750,00	17 760,00	17 760,00
6068	Autres matières et fournitures	59 460,00	53 508,00	53 508,00
611	Contrats de prestations de services	200 900,00	202 370,00	202 370,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	21 950,00	22 975,00	22 975,00
61521	Entretien terrains	42 000,00	39 940,77	39 940,77
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 350,00	65 000,00	65 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	87 600,00	86 750,00	86 750,00
615232	Entretien, réparations réseaux	37 000,00	33 486,00	33 486,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	19 900,00	19 900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 700,00	8 600,00	8 600,00
6156	Maintenance	50 650,00	58 954,00	58 954,00
6161	Mutirisques	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6162	Assur obligatoire dommage-construction	0,00	5 700,00	5 700,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	39 351,00	39 351,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 420,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	9 909,00	5 884,00	5 884,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 735,00	27 459,00	27 459,00
6233	Foires et expositions	9 000,00	11 328,00	11 328,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	1 200,00	770,00	770,00
6247	Transports collectifs	14 980,00	15 390,00	15 390,00
6248	Divers	200,00	400,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	1 500,00	800,00	800,00
6257	Receptions	1 000,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	14 150,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 350,00	14 294,00	14 294,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	700,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	117 350,00	131 858,00	131 858,00
6286	Autres services extérieurs	4 300,00	4 577,00	4 577,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
63513	Autres impôts locaux	250,00	250,00	250,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	1 080,00	1 080,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 000,00	9 000,00	9 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Date de télétransmission (3) 07/04/2018	Date de réception en préfecture (4) 10/04/2018
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 502 640,00	2 512 068,00	2 512 068,00
6218	Autre personnel extérieur	21 050,00	17 869,00	17 869,00
6331	Versement de transport	26 000,00	25 850,00	25 850,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 050,00	6 770,00	6 770,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	22 500,00	23 600,00	23 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 017 550,00	1 053 000,00	1 053 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	54 500,00	64 900,00	64 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	205 000,00	227 350,00	227 350,00
64131	Rémunérations non tit.	300 000,00	277 600,00	277 600,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	17 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 160,00	8 172,00	8 172,00
6461	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00	243 090,00	243 090,00
6463	Cotisations aux caisses de retraites	339 000,00	359 000,00	359 000,00
6464	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 000,00	14 800,00	14 800,00
6465	Cotisations pour assurance du personnel	159 000,00	168 000,00	168 000,00
6466	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 967,00	1 967,00
6468	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 240,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	12 500,00	14 000,00	14 000,00
6475	Médecine ou travail. pharmacie	10 100,00	6 100,00	6 100,00
014	Atténuations de produits	34 000,00	47 137,00	47 137,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	0,00	15 137,00	15 137,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	32 000,00	32 000,00
73925	Fonds péréquation ress. interco. commun.	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	281 502,00	290 290,00	290 290,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	500,00	500,00
6531	Indemnités	66 100,00	66 100,00	66 100,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 200,00	6 396,00	6 396,00
6536	Formation	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6542	Créances éteintes	300,00	300,00	300,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	4 300,00	6 500,00	6 500,00
65548	Autres contributions	22 800,00	18 000,00	18 000,00
6555	Contribut. CNFPT (personnel privé emploi	23 166,00	23 100,00	23 100,00
65731	Subv. fonct. Etat	1 050,00	1 050,00	1 050,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 500,00	40 500,00	40 500,00
6574	Subv. fonct. Associat., personnes privée	108 802,00	112 384,00	112 384,00
65888	Autres	800,00	8 460,00	8 460,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 093 622,00	4 183 245,77	4 183 245,77
66	Charges financières (b)	14 307,85	20 187,60	20 187,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 508,91	19 965,57	19 965,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 798,74	222,03	222,03
67	Charges exceptionnelles (c)	9 737,66	5 600,00	5 600,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00
6716	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 137,66	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	51 711,00	51 711,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 117 667,31	4 260 744,37	4 260 744,37
023	Virement à la section d'investissement	330 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat. ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	178 532,69	171 968,00	171 968,00
676	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporées	178 532,69	171 968,00	171 968,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		508 532,69	471 968,00	471 968,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		508 532,69	471 968,00	471 968,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 626 200,00	4 732 712,37	4 732 712,37

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 732 712,37

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	222,03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	222,03

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Votes (4)
013	Atténuations de charges	71 480,33	50 092,00	50 092,00
E419	Remboursements rémunérations personnel	71 480,33	50 092,00	50 092,00
70	Produits services, domaine et ventes div	458 520,00	484 678,00	484 670,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 500,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	36 000,00	33 000,00	33 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	270,00	270,00	270,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7086	Redevances services à caractère social	407 250,00	440 000,00	440 000,00
70879	Remb. frais par d'autres redevables	3 500,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes	2 710 824,90	2 828 588,00	2 828 588,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 810 205,00	1 930 956,00	1 930 956,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 600,00	3 600,00	3 600,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	669 185,90	666 695,00	666 695,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	88 658,00	86 658,00	86 658,00
7322	Fiscalité reversée / intermédiaire fonds	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	3 929,00	3 925,00	3 925,00
73222	Fonds solidaire com. région Ile-de-France	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTD pour com. de - 5000 hab.	63 447,00	77 768,00	77 768,00
7323	Revers. préf. de l'Etat sur le PBJ	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe consommation finale d'électricité	57 350,00	58 000,00	58 000,00
7332	Taxes de séjour	15 000,00	0,00	0,00
7338	Taxes locales sur la publicité extérieur	1 450,00	984,00	984,00
74	Dotations et participations	742 629,00	664 964,00	664 964,00
7411	Dotations forfaitaire	281 914,00	247 645,00	247 645,00
74121	Dotations de solidarité rurale	31 500,00	36 865,00	36 865,00
744	FCTVA	18 115,00	15 224,00	15 224,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	10 900,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	16 600,00	5 000,00	5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	323 700,00	323 700,00	323 700,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 400,00	500,00	500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 300,00	2 465,00	2 465,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	2 944,00	2 944,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	15 000,00	24 805,00	24 805,00
748372	Dotations politiques de la ville	12 000,00	0,00	0,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	0,00	0,00	0,00
7483	Autres attributions et participations	22 200,00	5 816,00	5 816,00
75	Autres produits de gestion courante	65 700,00	65 000,00	65 000,00
752	Revenus des immeubles	65 500,00	65 000,00	65 000,00
758	Produits divers de gestion courante	200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 049 154,23	4 093 312,00	4 093 312,00
76	Produits financiers (b)	5,00	2,45	2,45
761	Produits de participations	5,00	2,45	2,45
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 600,00	9 080,00	9 080,00
7713	Libéralités reçues	100,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	2 580,00	2 580,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	5 500,00	5 600,00
78	Reprises provisions semi-budgetaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Date de transmission (3)	Date de réception préfecture (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 055 759,23	4 102 394,45	4 102 394,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 000,00	5 000,00	5 000,00
722	Immobilisations corporelles	9 000,00	5 000,00	5 000,00
7781	Diff / real (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 064 759,23	4 107 394,45	4 107 394,45

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	625 317,82
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 732 712,37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf Modalités de vote I-B

(3) Hors réelles à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 050,00	8 096,00	8 096,00
202	Frais réalist* documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 050,00	3 096,00	3 096,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	33 695,00	33 695,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	0,00	33 695,00	33 695,00
20422	Privé - Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	546 432,67	572 482,00	572 482,00
2111	Terrains nus	4 238,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	24 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	4 775,00	4 775,00
21312	Bâtiments scolaires	26 600,00	3 500,00	3 500,00
21316	Equipements du cimetière	6 600,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	95 050,00	178 210,00	178 210,00
2138	Autres constructions	13 000,00	81 083,00	81 083,00
2151	Réseaux de voirie	178 000,00	47 400,00	47 400,00
2152	Installations de voirie	2 700,00	8 320,00	8 320,00
21534	Réseaux d'électrification	115 750,00	101 311,00	101 311,00
21536	Autres réseaux	0,00	38 416,00	38 416,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	800,00	800,00	800,00
2158	Autres inst matériel, outill techniques	27 850,00	9 986,00	9 986,00
2182	Matériel de transport	11 300,00	28 831,00	28 831,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 160,00	9 757,00	9 757,00
2184	Mobilier	25 510,00	30 815,00	30 815,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 876,67	29 278,00	29 278,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 003 656,06	700 515,94	700 515,94
2313	Constructions	1 003 656,06	700 515,94	700 515,94
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 556 138,73	1 314 786,94	1 314 786,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 835,75	0,00	0,00
1311	Subv transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1318	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	7 835,75	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 635,80	99 672,28	99 672,28
1641	Emprunts en euros	65 635,80	99 672,28	99 672,28
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régime)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		73 471,55	149 672,28	149 672,28
4581200	TRAVAUX RUE PISSARRO (8)	7 704,87	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		7 704,87	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 637 315,15	1 464 461,22	1 464 461,22
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	9 000,00	5 000,00	5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Autres (4)
	Charges transférées (9)	9 000,00	5 000,00	5 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 646 315,15	1 459 461,22	1 459 461,22

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	1 289 753,72
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 759 214,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	380 340,90	725 359,00	725 359,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 000,00	354 372,00	354 372,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	15 800,00	15 800,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	76 902,00	275 000,00	275 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	71 525,00	71 525,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	286 218,90	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	2 220,00	8 662,00	8 662,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 704,87	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	7 704,87	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		388 045,77	725 359,00	725 359,00
10	Dotations fonds divers et réserves	135 365,85	115 317,00	115 317,00
10222	FCTVA	79 040,00	47 500,00	47 500,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	56 265,85	67 817,00	67 817,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA, régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		135 865,85	115 317,00	115 317,00
4582200	TRAVAUX RUE PISSARRO (5)	7 704,87	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		7 704,87	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		531 556,49	840 676,00	840 676,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	330 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	178 532,69	171 968,00	171 968,00
13913	Sub. transf. cpte result. Départements	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21E2	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	140,27	4 078,99	4 078,99
28031	Frais d'études	1 016,00	4 016,58	4 016,58
28041482	Subv. Cne : Bâtiments, installations	20 370,00	20 370,00	20 370,00
28041512	GFP rat. Bâtiments, installations	9 120,00	9 120,00	9 120,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	29 703,74	32 546,74	32 546,74
280422	Privé : Bâtiments, installations	134,10	134,10	134,10
28051	Concessions et droits similaires	5 402,22	4 631,45	4 631,45
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	146,40	146,40	146,40
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 014,54	1 290,54	1 290,54
281588	Autres matériels, outillages incendie	1 434,35	1 632,35	1 632,35
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 568,94	2 436,54	2 436,54

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	812,47	2 460,47	2 460,47
28182	Matériel de transport	30 020,60	26 197,77	26 197,77
28183	Matériel de bureau et informatique	8 831,25	10 400,88	10 400,88
28184	Mobilier	24 623,85	20 131,52	20 131,52
28188	Autres immo. corporelles	42 193,98	32 373,67	32 373,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		508 532,69	471 968,00	471 968,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		508 532,69	471 968,00	471 968,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 040 089,18	1 312 644,00	1 312 644,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	224 874,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 221 696,94
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 759 214,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote. I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R: 040 = DF 042.

(7) Aucune révision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Rf 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES
PRESENTATION GROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	149 672	26 846	1 500	17 781	6 980	272 271	257 335	484 127	0	287 959	0	1 464 461
- Equipements municipaux (2)		26 846	1 500	17 781	6 980	272 271	257 335	484 127	0	234 264	0	1 281 084
- Equip. non municipaux (< 204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	33 695	0	33 695
- Opérations financières	149 672											149 672
Dépenses d'ordre	0											5 000
Total dépenses de l'exercice	149 672	26 846	1 500	17 781	6 980	272 271	257 335	484 127	0	272 959	0	1 468 461
RAR N-1 et reports	0	8 127	0	625 851	0	1 944	483 821	42 972	0	128 140	0	1 289 754
Total cumulé dépenses d'investissement	149 672	34 973	1 500	643 442	6 980	273 215	741 156	507 099	0	401 099	0	2 758 215
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	784 468	0	0	0	0	71 528	342 522	0	0	104 129	0	1 312 644
RAR N-1 et reports	1 221 697	0	0	76 902	0	0	0	132 000	0	15 972	0	1 446 571
Total cumulé recettes d'investissement	2 016 165	0	0	76 902	0	71 528	342 522	132 000	0	120 101	0	2 759 216

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	604 004	1 143 245	102 831	756 143	129 801	881 668	48 701	501 002	9 984	571 344	4 010	4 732 712
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	604 004	1 143 245	102 831	756 143	129 801	881 668	48 701	501 002	9 984	571 344	4 010	4 732 712
Total recettes de l'exercice	3 106 050	111 966	582	302 500	27 200	221 516	0	257 700	26 600	270	14 000	4 107 354
RAR N-1 et reports	629 318	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	629 318
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 730 368	111 966	582	302 500	27 200	221 516	0	257 700	26 600	270	14 000	4 732 712

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les classes des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements, publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 6211-36 et L. 5211-4 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	148 672	34 873	1 500	643 442	6 880	273 315	741 196	507 059	0	481 089	0	2 759 218
	Dépenses réelles	148 672	34 973	1 500	643 442	6 930	273 315	741 196	507 059	0	481 089	0	2 754 215
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Emprunts et dettes assimilées	99 672	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison - affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	5 960	0	90,8	2 180	0	0	0	0	41 336	0	50 982
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 695	0	33 695
21	Immobilisations corporelles	0	28 013	1 500	18 266	4 800	273 315	5 000	15 946	0	321 067	0	688 897
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	624 250	0	0	738 156	491 153	0	0	0	1 851 558
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement													
Opérations pour compte de tiers													
4561200	TRAVAUX RUE PISSARRO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre													
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception en préfecture : 10/04/2018

RECETTES

Mairie de La Rochette - Mairie de La Rochette - BP - 2018

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018

Date de réception en préfecture : 10/04/2018

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	
	Total recettes investissement	794 468	0	0	76 982	0	71 825	342 822	132 000	0	120 101	0	1 537 819
	Recettes réelles	322 500	0	0	76 902	0	71 825	342 822	132 000	0	120 101	0	1 066 560
	D10 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	47 500	0	0	0	0	0	0	0	0	67 817	0	115 317
	13 Subventions d'investissement	275 000	0	0	76 902	0	71 825	342 822	132 000	0	52 284	0	950 233
	15 Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18 Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4532200 TRAVAUX RUE PISSARRO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	471 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	471 968
	021 Virement de la sect° de fonctionnement	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	171 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 968
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	604 004	1 143 245	102 831	756 143	129 801	861 668	48 701	581 002	9 964	571 344	4 010	4 732 712
	Dépenses réelles	132 036	1 143 245	102 831	756 143	129 801	861 668	48 701	301 002	9 964	571 344	4 010	4 280 744
	011 Charges à caractère général	13 000	252 417	12 930	3 174 52	51 794	205 608	7 851	103 875	9 964	350 048	4 010	1 333 791
	012 Charges de personnel, frais assimilés	0	742 822	89 901	427 387	53 777	587 569	0	398 327	0	221 295	0	2 512 096

Mairie de la Rochette - Mairie de la Rochette - BP - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non vendables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
014	Atténuations de produits	47 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 137
022	Dépenses imputées	51 711	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 711
65	Autres charges de gestion courante	0	142 306	0	13 304	19 230	68 500	40 850	8 000	0	0	0	290 290
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
86	Charges financières	20 168	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 168
67	Charges exceptionnelles	0	5 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 600
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		471 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	471 968
042	Opérat* ordre transfert entre sections	171 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 968

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 105 050	111 966	582	302 500	27 200	221 516	0	287 700	26 600	270	14 000	4 107 384
Recettes réelles		3 100 050	111 966	582	302 500	27 200	221 516	0	297 700	28 600	270	14 000	4 102 384
013	Atténuations de charges	0	5 000	392	2 500	15 300	26 200	0	500	0	0	0	50 092
70	Produits des services, du domaine, vente	0	38 900	0	300 000	5 500	17 600	0	122 500	0	270	0	484 670
73	Impôts et taxes	2 769 602	58 984	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 828 586
74	Dotations et participations	330 448	0	0	0	0	159 816	0	174 700	0	0	0	664 964
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	6 400	16 000	0	0	28 600	0	14 000	64 000
76	Produits financiers	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
77	Produit exceptionnels	0	9 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 080
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

MAIRIE DE LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - BP - 2018

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1		Encours restant au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
5193 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant le ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser le ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à Portefolio du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 628 673,53									
1641 Emprunts en euros (total)					1 628 673,53									
00000001262	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	28/03/2013	17/05/2013	17/08/2013	306 030,00	F			3,620	0,000	T	P		A-1
0984320	CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE P	16/11/2017	21/11/2017	05/03/2016	600 000,00	F			1,180	0,000	T	P		A-1
28800164	CAISSE EPARGNE	20/08/1998	31/07/1998	31/10/1998	228 673,53	F			3,130	0,000	T	P		A-1
9838470	CAISSE EPARGNE	24/11/2016	07/12/2016	05/11/2017	500 000,00	F			0,950	0,000	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances concédées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception en préfecture : 10/04/2018

MAIRIE DE LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - BP - 2018

NATURE (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (*)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'amortissement (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bors à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 628 673,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice				ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 388 644,62					0,00	19 965,57	0,00	0,00	2 020,77	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 388 644,62					0,000	19 965,57	0,00	0,00	2 020,77	
00000001252		0,00	A-1	226 332,31	10,00	F			0,000	7 949,94	0,00	0,00	901,47	
0564320		0,00	A-1	800 000,00	14,00	F			0,000	36 785,56	0,00	0,00	461,32	
29800164		0,00	A-1	13 418,42	0,00	F			0,000	345,52	0,00	0,00	0,00	
9636470		0,00	A-1	468 893,89	13,00	F			0,000	4 385,16	0,00	0,00	857,78	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de fixage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018

Date de réception en préfecture : 09/07/2018

MAIRIE DE LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Montant couvert	Couverture ? O/N (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annalité de l'exercice			ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1851 Autres emprunts (total)	0,00			0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1862 Bons à moyen terme négociables (total)	0,00			0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1887 Autres dettes (total)	0,00			0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général	0,00			1 308 644,82				89 872,28	19 965,57	0,00	2 020,77	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/1N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limites) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL													
		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-entendu suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 01/01/1N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au cours du contrat initial et comptabilisés à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception en préfecture : 10/04/2018

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	indices sous-jacents	(1) indices zone euro	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 308 641,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexes (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, limit, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/788	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)								0,00	0,00	
Taux variable simple (total)								0,00	0,00	
Taux complexes (total) (2)								0,00	0,00	
Total								0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.

2018
Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	5	24/10/2014
L	Frais d'études (non suivie de réalisation)	2	24/10/2014
L	Frais de recherche et de développement (non suivie de réalisation)	2	24/10/2014
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	2	24/10/2014
L	Subventions d'équipements versées (et tous articles qui s'y rapportent)	15	24/10/2014
L	concessions et droits similaires (droits d'usage annuel)	1	24/10/2014
L	concessions et droits similaires (logiciels bureautiques)	2	24/10/2014
L	Concessions et droits similaires (logiciels applicatifs ou pro logiciels)	5	24/10/2014
L	Autres immobilisations incorporelles (et tous articles s'y rapportant)	2	24/10/2014
L	Plantations d'arbres et arbustes	20	24/10/2014
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (aménagement de cuisine...)	10	24/10/2014
L	Installations de voirie (mats, lampadaires, barrières, feux tricolores, panneaux de signalisation...)	15	24/10/2014
L	Matériel d'outillages d'incendie et de défense civile (extincteurs, plans d'évacuation...)	5	24/10/2014
L	Matériel et outillage de voirie	10	24/10/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (mobilier urbain, corbeilles, bancs...)	5	24/10/2014
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (tondeuse, débroussailluses, tronçonneuses,	5	24/10/2014
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	24/10/2014
L	Matériel de transport (voiture, scooter, vélo...)	5	24/10/2014
L	Matériel de transport (fourgon...)	7	24/10/2014
L	Matériel de transport (camion, remorque, tracteur...)	10	24/10/2014
L	Matériel de bureau	5	24/10/2014
L	Matériel informatique	3	24/10/2014
L	Mobilier (mobilier à usage de bureau ou scolaire)	10	24/10/2014
L	Mobilier (armoires ignifugées)	20	24/10/2014
L	Autres immobilisations corporelles (électroménager, téléviseurs, vitrines, appareils-photos, équipe	5	24/10/2014
L	Autres immobilisations corporelles (coffre-fort...)	20	24/10/2014
L	Autres immobilisations corporelles (biens de faibles valeurs inférieurs à 300?TTC)	1	24/10/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		149 672,28	149 672,28
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 672,28	99 672,28
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	99 672,28	99 672,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	149 672,28	1 289 753,72	0,00	1 439 426,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		587 285,00	III 587 285,00
Ressources propres externes de l'année (a)		115 317,00	115 317,00
10222	FCTVA	47 500,00	47 500,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	67 817,00	67 817,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
25...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		471 968,00	471 968,00
15...	Provisions pour risques et charges		
159	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	4 078,99	4 078,99
28031	Frais d'études	4 016,58	4 016,58
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	20 370,00	20 370,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	9 120,00	9 120,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	32 546,74	32 546,74
280422	Privé : Bâtiments, installations	134,10	134,10
28051	Concessions et droits similaires	4 631,45	4 631,45
28021	Plantations d'arbres et d'arbustes	146,40	146,40
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 290,54	1 290,54
281588	Autres matériels, outillages incendie	1 632,35	1 632,35
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 436,54	2 436,54
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 460,47	2 460,47
28182	Matériel de transport	26 197,77	26 197,77
28183	Matériel de bureau et informatique	10 400,88	10 400,88
28134	Mobilier	20 131,52	20 131,52
28188	Autres immo. corporelles	32 373,67	32 373,67
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1088 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

Total ressources propres disponibles	587 285,00	224 874,00	1 221 696,94	0,00	2 033 855,94
---	-------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 439 426,00
Ressources propres disponibles	IV	2 033 855,94
Solde	V = IV - II (6)	594 429,94

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A9

A9 -- CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors rejets à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Résultat à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 49 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

31.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/03/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (6)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					387 480,00	352 806,13										4 977,21	9 165,73	
ICF LA SABLIERE	2014	P	EMPRUNT GARANTICF LA SABLIERE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	173 487,00	159 092,86	31,00	A	F	0,00%	F	0,000	A-1			2 943,22	3 846,37	
ICF LA SABLIERE	2013	P	EMPRUNT GARANTICF LA SABLIERE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	213 993,00	193 713,27	30,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1			2 033,99	5 319,36	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					9,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 874 827,18	8 799 324,66										113 002,53	241 496,21	
DOMOFRANCE	2016	P	PRET GARANTI 43 LOGEMENTS SIA HLM DOMOFRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	678 805,00	678 805,00	49,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1			9 735,13	11 691 906,50	
DOMOFRANCE	2016	P	PRET GARANTI 43 LOGEMENTS SA HLM DOMOFRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	1 948 928,00	1 948 928,00	49,00	A	F	0,000	F	0,000	A-1			26 310,50	37 068,50	

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018

Date de réception en préfecture : 10/04/2018

MAIRIE DE LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - BP - 2018

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMOFRANCE	2016	P	ACQUISITION 43 LOGEMENTS EMPRUNT GARANTI DOMOFRANCE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	1 533 073,00	1 533 073,00	48,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		20 698,48	21 687,53	
ICF LA SABLIERE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	1 595 258,00	1 595 258,00	29,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		22 713,02	40 192,55	
OPH SEINE ET MARNE	2017	P	PLUS06 PLUS SFRF	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	939 885,25	894 876,90	20,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		18 107,78	44 898,78	
OPH SEINE ET MARNE	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	366 661,25	355 194,07	35,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		8 393,49	11 245,76	
OPH SEINE ET MARNE	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	366 152,69	366 152,68	9,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		6 371,52	35 334,07	
OPH SEINE ET MARNE	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	301 720,00	233 350,58	6,00	A	R	3,700		R	3,700	A-1		3 383,58	11 765,08	
OPH SEINE ET MARNE	2004	P	Rue Honoré Daumier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	113 803,00	93 048,93	35,00	A	R	0,000		R	0,000	A-1		1 349,21	2 957,04	
SA HLM DOMOFRANCE	2016	P	GARANTIE EMPRUNT 43 LOGEMENTS COLLECTIFS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	1 080 638,00	1 080 638,00	40,00	A	F	0,000		F	0,000	A-1		5 943,31	24 227,00	
TOTAL GENERAL					9 362 287,16	9 152 130,19										117 879,74	280 651,90	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; K : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 69111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362			CCAS DE LA ROCHETTE	Etablissement de droit public	40 600,00
6574			VOLLEY-BALL DE LA ROCHETTE	Association	2 900,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE SISLEY	Association	5 740,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE MATISSE	Association	2 168,00
6574			PHOTO CLUB DE LA ROCHETTE	Association	500,00
6574			CLUB INFORMATIQUE	Association	6 700,00
6574			COMITE DES FETES	Association	10 000,00
6574			KIDS ENGLISH	Association	400,00
6574			LES CHATS LIBRES DE LA ROCHETT	Association	400,00
6574			LES ARTISTES DE LA ROCHETTE	Association	300,00
6574		SUBVENTION 2018	ASR	Association	85 000,00
6574			AMIS DE L HISTOIRE DE LA ROCHE	Association	300,00
6574		SUBVENTION 2018	AMICALE DES EMPLOYES	Association	12 800,00
6574			SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE	Association	900,00
6574			RENCONTRE ROCHETTOISES	Association	760,00
6574			USEP ALFRED SISLEY	Association	3 368,00
6574			ASSOCIATION TOURNE SOL	Association	600,00
6574			SPA REFUGE VAUX LE PENIL	Association	136,00
6574			SERVICE DEPARTEMENTAL D INCEND	Département	220,00
6574			QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Association	270,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination, ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	8,40	1,00	9,40
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	0,61	20,61	17,00	3,61	20,61
Adjoint technique	C	10,00	0,81	10,81	7,00	3,61	10,61
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		13,00	0,25	13,25	11,46	1,25	12,71
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	2,00	0,25	2,25	1,80	0,25	2,05
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	4,86	1,00	5,86
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (I)		16,00	5,69	21,69	9,00	12,69	21,69
Adjoint d'animation	C	12,00	5,38	17,38	6,00	11,38	17,38
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,31	3,31	3,00	0,31	3,31
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (J)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (K) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		63,00	6,55	69,55	48,86	19,55	68,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT19500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés, dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recruté en septembre) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18

IV

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/18	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif	C	ADM	325	77 912,04	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	5 618,20	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	3 088,91	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	4 586,07	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	667,97	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	523,27	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	4 929,48	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	3 110,57	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	952,23	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	423,06	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	3 817,01	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	772,59	3-2	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint d'animation	C	ANIM	332	2 854,53	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	1 488,92	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	1 174,83	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	329	2 082,32	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	1 758,13	3-1	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	4 547,98	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	4 574,55	3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	328,08	3-2	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	755,43	3-2	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	325	1 118,44	3-2	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	328	1 497,16	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	4 978,01	3-2	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	2 779,68	3-2	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique	C	TECH	325	108,02	3-1	CDD
Agent spécialisé principal 2ème classe écoles maternelles	C	MS	328	4 914,71	3-1	CDD
Animateur	B	ANIM	474	9 717,81	3-2	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	4 745,07	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de télétransmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

MAIRIE DE LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - BP - 2018

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indices (6)	Euros		
TOTAL GENERAL				77 912,04		
						Nature du contrat (5)

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 SP : Médico-technique
 CLU : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Voir du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-1 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des travaux le justifient.
 3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes C) moins de 1 000 habitants et de secrétaires groupements
 3-3-3 : emplois de secrétaire de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux
 3-3-4 : emplois de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements communaux
 3-3-5 : emplois de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui impose à la collectivité ou à l'abaissement en matière de création, de changement de titre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 47 : article 47 recrutements directs en emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'états.
 A : autres (préciser).

(5) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le créneau conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985

(6) Invoquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI) Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »).
 (7) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-1, 3-3-2, 3-3-3, 3-3-4, 3-3-5 et 3-4 de la loi n° 2012-347
 (8) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2018
 Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	7 182 000,00	6,34	12,62	0,00	906 368,00	6,34
TFPB	5 343 000,00	2,95	18,85	0,00	1 007 156,00	2,95
TFPNB	25 300,00	15,40	68,90	0,00	17 432,00	15,40
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 22 (5 pouvoirs)
 VOTES : par chapitre
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2018



Présents par Le Maire (1),
 A HOTEL DE VILLE, le 09/04/2018
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A HOTEL DE VILLE, le 09/04/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGISSON Jérôme	
BAILLY-COMTE Marie-Catherine	
BIANCO Jean-Louis	
BONNARDEL Jean-Pierre	
CHARRIER Zahra	
CCUDRE Sylvie	
EVENAT Morgan	
FILIPPI Françoise	
ILBERT Michèle	
JEAMMET Geneviève	
LAFAYE Jean-Louis	
MEURET Pascale	
OLLIVIER Anna	
PAPDO Françoise	
PICARD Patrick	
PIERSON Michel	
POITTEVIN DE LA FREGONNIERE Ursula	
REGUILLO-LARA Florent	
SARTORI Alain	
STOLTZ Dominique	
TOURNAFOND Olivier	

077-217703891-20180409-2018-04-13-DE
Date de transmission : 10/04/2018
Date de réception préfecture : 10/04/2018

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

WATREMEZ Bernard	
YVROUD Pierre	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
(2) L'assemblée délibérante étant Conseil Municipal